







Communiqué de presse - 13 juillet 2010

## « STOP AU FAUX! » L'UNIFAB LANCE AUJOURD'HUI SA CAMPAGNE ESTIVALE POUR FAIRE RECULER LES ACHATS DE CONTREFAÇONS DU CONSOMMATEUR EUROPEEN

L'Union des Fabricants (UNIFAB) lance aujourd'hui, à Cannes, sa campagne d'informations contre la contrefaçon, à destination des estivants et des acteurs économiques de quatre pays la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Elle est soutenue pour la première fois par la Commission européenne et s'opère en liaison avec les associations correspondantes de l'Unifab dans chacun de ces pays : Apm, Andema, Indicam.

En France, la sensibilisation s'effectuera autour du message commun **STOP AU FAUX!** » qui sera diffusé à travers la distribution de **80 000 tracts et 80 000 éventails et bracelets** sur les plages, dans les gares et les marchés des communes particulièrement frappées par ce fléau : Saint-Tropez, Cannes, Nice, Juan-les-Pins, Cassis, Bandol, Marseille et Le Perthus.

Cette campagne sous l'égide du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC) et en partenariat avec la Douane rappellera les conséquences lourdes et négatives de ce trafic.

«L'Unifab se réjouit de ce premier soutien officiel de l'Europe afin de mieux informer le grand public des conséquences sociales, sanitaires, économiques, commerciales, environnementales, criminelles de ce fléau. L'achat de contrefaçons n'est pas anodin, la France le clame depuis longtemps, nos partenaires allemands, espagnols et italiens l'ont entendu, l'Europe l'a compris. Le consommateur est le dernier maillon de cette chaine, cette campagne a pour objectif non pas de le culpabiliser mais de le convaincre de ne pas prendre des risques pour sa santé et sa sécurité mais également de ne pas s'associer au travail forcé des enfants, au financement des réseaux de traite des êtres humains ou de vente de stupéfiants, aux dommages écologiques et aux atteintes à la diversité culturelle dont sont responsables les contrefacteurs et les intérêts criminels qui les supportent » a déclaré M. Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

Parallèlement, à la frontière, mais également dans l'arrière pays, durant les deux mois d'été, les responsables de la douane, de la police-gendarmerie, ainsi que les magistrats des parquets territorialement compétents, ont programmé des opérations de contrôles renforcés.

Jérôme Fournel, Directeur Général des Douanes et Droits Indirects a rappelé l'importance des partenariats et de la coopération entre les différents services répressifs pour lutter efficacement contre le fléau de la contrefaçon. Dans ce contexte, il a souligné le rôle majeur joué par la douane dans la lutte contre les trafics de contrefaçons. En 2009, plus de 7 millions d'articles ont été saisis par la douane qui a démantelé plusieurs filières organisées.

La campagne de contrôles renforcés mise en œuvre par la direction régionale des douanes des Alpes-Maritimes permet chaque année la saisie de plusieurs milliers d'objets de contrefaçon, symptomatique de l'ampleur du phénomène et de l'implication des services douaniers.

Chaque année, la douane accompagne les entreprises dans la prévention du risque contrefaçon et les aide à se prémunir de ces activités illégales.

Bernard Brochand, Député-maire de Cannes, Président du CNAC, nommé par le Président de la République actuel, est particulièrement sensible au fléau que représente la contrefaçon et qui affaiblit à la fois notre économie et nos plus grandes sociétés nationales. La ville de Cannes étant depuis 2001 considérée comme une « ville marque », il met aussi toute son énergie à défendre les créateurs au plan local prônant une démarche d'éradication totale de la contrefaçon sur son territoire. C'est donc naturellement qu'en tant que président du CNAC, il poursuit au niveau local les actions qu'il a engagées au niveau national, étant également Président du Groupe d'Etude Parlementaire sur la Contrefaçon et la piraterie (comptant plus de 70 députés membres). Ainsi, et pour la sixième année consécutive, le CNAC parraine la campagne d'été de l'Unifab.

## **CONTACTS PRESSE**

- . Delphine Sarfati-Sobreira 01 56 26 14 14 / 06 16 41 48 85 ds@unifab.com Union des Fabricants – 16 rue de la Faisanderie, 75016 Paris - <u>www.unifab.com</u>
- . Jean-Roald L'Hermitte 01 57 53 47 03 / 06 83 88 19 00 Bureau information communication Direction générale des douanes et droits indirects www.douane.gouv.fr
- . David-Hervé Boutin 01 40 63 67 83 / 06.14.55.15.82 Conseiller parlementaire du président du CNAC
- . Iris Perben 04 97 06 41 41 iris.perben@ville-cannes.fr Cabinet du maire de Cannes